

**RELEVÉ DE DÉCISIONS
DE LA SEANCE DU
10 DÉCEMBRE 2024**

Le Conseil de l'Institut, réuni le mardi 10 décembre 2024 à 9 heures en format hybride :

- a désigné au titre de l'article 7 des statuts de l'IEP de Paris, Monsieur Arnaud ROBINET, par 14 voix pour (dont voix prépondérante du président), 14 contre et 1 abstention, membre du Conseil de l'institut en qualité de personnalité extérieure ;
- n'a pas désigné, par 13 voix pour, 15 contre et 1 abstention, Monsieur Alexis MOREL, membre du Conseil de l'institut en qualité de personnalité extérieure ;
- a donné, par 28 voix pour et 1 contre, un avis favorable à la proposition de budget 2025 de l'Institut d'études politiques de Paris ;
- a approuvé, par 18 voix pour, 10 contre et 1 abstention, le Règlement d'admission au diplôme de bachelor de Sciences Po avec les modifications indiquées dans le document joint (annexe 1).

Xavier Ragot
Président du Conseil de l'Institut
